

Le Temps (Paris)

Nr. 28 296

PIE XII

L'avènement du cardinal Pacelli au trône pontifical est accueilli avec une grande joie par toute la chrétienté. Le choix fait par le sacré collège du secrétaire d'Etat des dernières années du pontificat de Pie XI répond aux vœux ardents du monde catholique, lequel a toujours vu dans le cardinal Pacelli le principal dépositaire de la pensée du souverain pontife qui vient de disparaître, le défenseur, aux côtés du pape, de la paix et de la liberté, des droits imprescriptibles de l'Eglise, de l'indépendance de celle-ci à l'égard de toutes les influences politiques pouvant chercher à s'exercer à des fins particulières sur l'action du Saint-Siège. On se rend bien compte que les cardinaux composant le sacré collège se sont prononcés en conscience, fidèles au serment qu'ils avaient prêté, pour celui qu'ils ont jugé le plus digne de devenir le chef suprême de l'Eglise dans les temps difficiles que connaissent les peuples de civilisation chrétienne. C'est un événement d'une immense portée pour l'évolution de la situation internationale sur le plan moral et pour l'histoire de notre époque qui s'est accompli hier dans la Ville Eternelle, quand il a été annoncé par le doyen des cardinaux-diacres que le cardinal Pacelli était proclamé pape et qu'il prenait le nom de Pie XII.

Nul, on s'en rend bien compte maintenant, ne saurait mieux s'affirmer comme le continuateur de l'œuvre du pape disparu que ce prince de l'Eglise qui fut pendant des années de tourmente l'interprète le plus fidèle de la pensée du Saint-Père, qui était le plus près du cœur de celui-ci. On peut dire sans crainte de se tromper que l'élection du cardinal Pacelli exauce le vœu de Pie XI mourant, et il n'est pas interdit de croire que l'idée de rendre ainsi un suprême hommage au pontife défunt en élisant le plus sûr confident des sentiments et des espoirs du Père de tous les croyants ait été un argument décisif pour le choix qu'avait à faire le sacré collège. L'élection du cardinal Pacelli prend réellement une valeur symbolique, et elle est comprise par tous les catholiques dans l'esprit même où elle a eu lieu. Toute sa signification est dans le triple fait que

le nouveau chef suprême de l'Eglise a été élu dès la fin du premier jour du conclave, que c'est au secrétaire d'Etat du pontificat de Pie XI que sont allés, dès le troisième tour de scrutin, les deux tiers des suffrages du sacré collège, et enfin que le cardinal Pacelli a fait choix du nom de Pie XII. On peut en déduire que les cardinaux réunis en conclave ont voulu affirmer tout de suite en ces heures graves l'unité absolue du monde catholique, l'indépendance totale de l'Eglise et leur volonté d'assurer la continuité de la politique du Saint-Siège telle que Pie XI l'a fixée. Nul ne peut se méprendre de bonne foi sur le sens et la portée d'une manifestation si éclatante pour le prestige et l'autorité morale de l'Eglise catholique, apostolique et romaine dans un monde évoluant au milieu du trouble des consciences, de la confusion des doctrines et de l'angoisse du lendemain.

L'unité catholique devant le malheur des temps, l'indépendance de l'Eglise à l'égard de toutes les forces politiques cherchant à ébranler et à détruire la société chrétienne, sans laquelle il ne saurait y avoir de perfectionnement moral de l'humanité, de véritable civilisation, la ferme résolution de continuer à défendre la paix et la liberté, qui se confondent avec la cause même de l'Eglise du Christ, tels sont bien les enseignements qui se dégagent clairement du choix fait hier par le sacré collège. Certaines campagnes imprudentes, dont personne aujourd'hui n'oserait prendre publiquement la responsabilité, visaient à frapper d'exclusive le cardinal Pacelli, que des journaux nationaux-socialistes allemands, notamment n'hésitaient pas à représenter comme l'adversaire le plus déterminé du régime hitlérien, comme le véritable inspirateur et animateur de la politique du Saint-Siège dans la légitime défense des droits de la conscience catholique. On peut supposer que c'est en raison même de ces campagnes perfides que le sacré collège a cru nécessaire d'affirmer l'indépendance de l'Eglise en élisant dès le premier jour du conclave celui que d'aucuns auraient voulu voir écarter du trône pontifical. Par ce choix rapide et judicieux, les cardinaux ont

wenden

bien servi la cause de l'Eglise et de la chrétienté entière. Les adversaires de celui qui hier encore, était le cardinal Pacelli, et qui est aujourd'hui Pie XII, reconnaissent eux-mêmes en lui les plus hautes vertus chrétiennes et les qualités les plus sûres d'un grand politique. On sait qu'il a donné toute la mesure de son intelligence des affaires internationales et de son sens diplomatique au cours de sa mission comme nonce à Munich d'abord, à Berlin ensuite. Ce fut lui qui négocia le concordat avec le Reich, — œuvre délicate entre toutes, — dont l'Allemagne hitlérienne ne devait que trop souvent par la suite méconnaître l'esprit et la lettre; ce fut lui qui, rappelé à Rome par la confiance de Pie XI, prit une part prépondérante à l'élaboration et à la conclusion des accords de Latran, qui ont réglé définitivement la question romaine. Nommé secrétaire d'Etat du Saint-Siège en 1930, son influence s'est efficacement exercée avec toute la souplesse désirable en faveur des principes fondamentaux auxquels l'Eglise ne saurait laisser porter atteinte sans se renier elle-même. Nous ne saurions oublier qu'en 1935 et en 1937 le cardinal Pacelli vint en France comme légat du pape, et qu'il a donné à cette occasion à notre pays des témoignages de sympathie et d'affection qui ont été au cœur de tous les Français.

Le successeur de Pie XI a, lui aussi, toutes les qualités nécessaires pour faire dans l'histoire figure d'un très grand pape. Uniquement préoccupé du juste souci de maintenir et de défendre les droits et les intérêts de l'Eglise du Christ, à laquelle, pour toute conscience catholique, a été promise l'éternité, on commettrait une lourde erreur en supposant que Pie XII doit prendre position en faveur de tel ou tel groupe de puissances, pour ou contre telle ou telle forme de régime. Mais il va de soi que, parce que l'Eglise constitue la plus grande force morale qu'il y ait dans le monde civilisé, parce qu'elle ne fait pas de distinction entre les peuples et les races et qu'elle est universelle par définition et destination, elle s'accorde avec toutes les influences qui, sur le plan politique, s'exercent, elles aussi, en faveur de la paix et de la liberté, lesquelles sont nécessaires à l'existence et au rayonnement de toute civilisation chrétienne. Il n'y a que ceux qui méditeraient de substituer à la société chrétienne une société humaine asservie à l'esprit de contrainte, de force et de domination, qui puissent accueillir avec une réserve, d'ailleurs très circonspecte dans ses expressions, l'élection d'un pape dont la ferveur religieuse s'accompagne d'un génie politique ayant fait ses preuves, et qui en servant fidèlement l'Eglise et tout ce qu'elle représente dans la chrétienté, sert par là même le bien des peuples et la dignité des hommes libres.